



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

du 17 octobre 2022

Présents :

- **Municipalité** : Mme Greiner Martine
- **Association de parents d'élèves (A.P.E)** : Mme Pauline Carbonne, Emilie Rosa et Mr Blanquié Marc
- **D.D.E.N** : Mme Hollinger Noëlle
- **Enseignantes** : Mmes Delormel Tiphaine, Dufour Lucette, Rollet Aurélie et Maurice Céline

Excusée : Mme Elsa Rodriguez (Inspectrice de l'Education Nationale)

1/ Présentation du nouveau bureau de l'APE (association des parents d'élèves)

Mme Laura Andrillat a été élue Présidente de l'Association des parents d'élèves de Moidieu Détourbe. L'équipe enseignante lui souhaite la bienvenue.

Ont été élus, suite aux élections du 7 octobre, Mmes Carbonne Pauline, Leuriot Sophia, Alvarez Alexia et Andrillat Laura, ainsi que Mrs. Blanquié Marc et Drevon Laurent.

Le taux de participation des élections est de 62.12 %, ce qui est un peu moins que l'an passé.

L'APE a pour mission de faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels de l'école et/ou de la mairie. Les membres du bureau peuvent intervenir auprès du directeur pour évoquer un problème particulier ou assurer une médiation à la demande d'un parent concerné.

L'APE s'engage également dans différents projets (hygiène, sécurité, environnement).

2/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur en conformité avec le règlement départemental est présenté.

Après lecture, il est adopté à l'unanimité par le Conseil d'école.

Le règlement sera mis en ligne sur le site de la Mairie, envoyé par mail aux parents et un exemplaire papier sera affiché au portail, tout comme le compte-rendu de ce premier conseil d'école.

Un accusé de « lecture » et d'engagement est signé par les parents dans le cahier de liaison.

3/Bilan de la rentrée 2022

Effectifs

L'effectif total est de 69 élèves (10 de moins que l'an passé) avec une arrivée de 17 enfants en petite section contre 32 l'an passé.

Effectifs des classes :

- Classe de Mme Dufour : 10 PS et 13 MS
- Classe de Mme Delormel : 7 GS et 16 MS
- Classe de Mme Maurice : 7 PS et 16 GS

Un départ va avoir lieu après les vacances de la Toussaint.

Ce qui fait : 17 PS, 28 MS et 23 GS

Mme Delormel demande à ce que les parents dont les enfants sont nés en 2020 se rapprochent de la mairie ou de l'école assez rapidement, pour pouvoir avoir une idée de l'effectif de l'année prochaine.

Le personnel communal est stable, il y a 4 ATSEM qui travaillent dans l'école : Laurenda Vacher, Lydia Verlhac, Patricia Barou et Patricia Rostaing, 3 sont présentes le matin et 2 l'après-midi.

Mouvements des enseignants / réunion de rentrée

L'équipe des titulaires est stable.

Mme Rollet Aurélie assure le ¼ temps de Mme Maurice et les décharges de direction de Mme Delormel (12 par an).

Les enseignantes remercient les parents qui ont pu se libérer pour les réunions de rentrée dans les classes. Celles-ci ont pour but d'expliquer les méthodes et les choix pédagogiques des enseignantes, ainsi que les projets de l'année.

Scolarisation obligatoire à l'école maternelle

La loi concernant l'instruction obligatoire l'année des 3 ans a été publiée au Journal Officiel le 28 juillet 2019. Elle s'applique depuis la rentrée scolaire 2019. L'école est devenue obligatoire ce qui entraîne de fait une obligation d'assiduité scolaire.

Toutefois un aménagement de la scolarité des Petites Sections pour les absences de l'après-midi peut être demandé par les familles. Cet aménagement doit être temporaire. Il est attendu que tous les enfants viennent les après-midis de manière progressive. La directrice précise que c'est déjà le cas pour une très grande majorité des enfants.

C'est la dernière année où les parents pourront demander un aménagement.

La rentrée des petits s'est bien déroulée cette année.

La crise sanitaire et le protocole

Le protocole est actuellement assoupli.

Nous sommes passés au niveau « Socle », ce qui signifie que les brassages sont autorisés.

Toutefois le virus circule toujours. Nous invitons quand même les parents à être vigilants quant aux symptômes que pourraient avoir leurs enfants (notamment fièvre, toux, fatigue, diarrhée) et à rappeler les gestes barrières aux enfants (tousse dans le coude notamment).

APC : activités pédagogiques complémentaires

Les APC offrent la possibilité d'avoir des élèves en petits groupes pour leur permettre de combler certaines faiblesses ou de découvrir de nouveaux supports d'apprentissage comme l'informatique.

Les enseignants assurent 1 heure par semaine devant les élèves en groupe restreint. Les APC ne sont pas obligatoires mais vivement conseillées, le choix des élèves concernés est fait par l'enseignant.

Les APC ont lieu les lundis ou jeudis de 16h30 à 17h30 pour les moyens et les grands.

Les différents budgets

COOP : Notre coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole), afin de lui donner une existence légale.

La cotisation demandée aux familles est de 10 euros. La directrice rappelle que même si la participation des familles est facultative, elle permet de faire « vivre » l'école. L'équipe enseignante remercie toutes les familles pour leurs dons. Quasiment toutes les familles ont participé. Nous avons donc obtenu la somme de 650 euros.

Sur ce montant, 2,35 euros par enfant et par adulte de l'école sont reversés à l'OCCE ce qui correspond à 178,60 euros de frais de gestion, il reste donc un montant de 471,40 euros pour la coopérative.

BUDGET MAIRIE : le budget de la municipalité reste identique cette année.

La mairie alloue la somme de

- 37 euros par élève et par année civile pour financer l'achat des fournitures,
- 4 euros par enfant pour financer des actions culturelles ou l'achat de petits matériels,
- 500 euros pour du « gros matériel » /investissement.
- 150 euros pour la direction,

La mairie fournit également le papier pour les photocopies.

Avec le budget gros matériel/ investissement, l'équipe vient de commander des tabourets à roulettes, des tabourets pour la dinette, des tableaux à craies en forme de fleurs pour l'extérieur.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour toutes ces contributions.

SOU DES ECOLES :

Mme Suzy Leggieri est la Présidente du Sou.

Cette année le Sou des écoles reversera 40 euros par enfant (69 x 40 soit 2760 euros).

L'école remercie le Sou pour cette dotation qui est supérieure de 10 euros par rapport à l'an passé.
L'argent du sou permet de financer les sorties scolaires ou de payer des intervenants extérieurs pour certaines animations, selon les choix pédagogiques des enseignantes.
Nous remercions tous les membres du Sou pour les manifestations qu'ils organisent au profit de l'école.

Le PPMS / alerte incendie : exercice d'évacuation et de confinement

L'exercice d'évacuation incendie a été effectué le lundi 10 octobre.

La personne devant déclencher le chronomètre a oublié de le faire. Cette personne est également chargée de vérifier les fermetures de portes et qu'il n'y ait plus d'enfants dans les locaux. (D'ailleurs, une enfant était aux toilettes, elle n'a pas été oubliée.)

Nous avons pu constater que comme les portes de la « grotte des contes » sont cassées, elles ne se referment plus toutes seules et le système anti-feu ne fonctionne plus.

Les enfants ont très bien réagi et tout le monde s'est mis en sûreté dans les lieux prévus.

L'exercice intrusion « attentat » a été réalisé le vendredi 14 octobre.

Les enfants de la classe de Lucette et de Tiphaine se confinent dans la couchette et les enfants de la classe de Céline dans la « grotte aux contes ». Nous avons rencontré le même problème que lors de l'exercice incendie, Céline n'a pas pu se barricader, car les portes de la grotte des contes ne se ferment plus.

Nous avons choisi ces lieux car ils sont isolés et n'ont pas de fenêtres.

Nous rencontrons toujours un problème d'alarme.

L'alarme incendie n'est pas assez forte, quand les portes des classes sont fermées avec le bruit des enfants, le signal est à peine audible.

Pour le PPMS, Mme Delormel doit utiliser un sifflet. Or, il faudrait 2 signaux bien distincts.

Mme Delormel rappelle qu'elle le signale depuis 5 ans et que rien n'a changé depuis.

4/ Les projets de l'année et les sorties :

Ludomobile : la ludomobile a repris du service. Les enfants de GS et de MS ont le plaisir d'aller découvrir différents jeux l'après-midi à chaque venue.

Bibliothèque : Cette année les enfants se rendront 2 fois à la bibliothèque intercommunale Estrablin- Moidieu Détourbe, contre 3 les années précédentes. Effectivement, le coût des transports augmentant, la mairie a fait le choix de financer 2 trajets. L'école remercie la mairie pour le financement du car.

Amandine Odet ou Nathan, les bibliothécaires viennent également 3 fois à l'école pour raconter des histoires. En parallèle, les enfants vont à la bibliothèque de l'école « la grotte des contes » une fois par semaine.

Chorale : nous faisons la chorale d'école une fois par semaine, le lundi. Nous avons commencé il y a 3 semaines. Les enfants et les maitresses sont ravis. Nous remercions Aurélie Rollet qui mène la chorale.

Marché / pot de Noël : l'équipe enseignante prévoit de faire un goûter de Noël avec les parents, le vendredi 16 décembre sous le préau. A cette occasion, les objets confectionnés dans les classes seront également vendus.

Projets des classes

* La mascotte des classes cette année est Gloups.

* Animation « pommes ». Toutes les classes ont participé à une animation « pommes - un pommier au fil des saisons ». Les enfants ont participé en mettant les pommes dans le broyeur, puis dans le presseur. Toute l'école a pu déguster un bon jus de pommes fait maison.

* Carnaval : l'école pense offrir un spectacle aux enfants. En partenariat avec le Sou, nous pensons procéder comme l'an prochain pour la manifestation. Les enfants défilent entre eux sur la partie herbe entre les 2 écoles.

* Nous allons travailler sur le thème de l'eau et notre sortie de fin d'année se fera si possible aux Fontaines Pétrifiantes et au bateau à roue à Pont en Royans. Des devis sont en cours.

5/ Information de l'APE

L'APE souhaite remercier l'équipe enseignante par rapport aux points suivants :

- Les parents apprécient de pouvoir accéder à l'intérieur de l'école le soir.
- Les parents de PS ont également apprécié pouvoir accompagner leur enfant durant la 1^{ère} semaine.
- Les parents ont également apprécié les photos reçues notamment pour la fête autour des pommes ou par l'enseignante qui utilise Klassly.
- Les parents trouvent qu'une sérénité plane autour de l'école et de l'équipe, le matin à l'arrivée des enfants.

L'équipe enseignante remercie à son tour les parents pour leur investissement et pour la fluidité des échanges.

L'APE soulève 2 problèmes majeurs :

- Il y a de plus en plus de déjections canines aux abords de l'école.
- Il y a des chiens non tenus en laisse à la sortie des écoles

Mme Delormel précise qu'il serait utile d'en informer la municipalité. Toutefois, elle précise qu'elle fera un mot aux familles pour les sensibiliser et faire preuve de civisme.

L'APE rapporte également 2 incidents concernant 2 enfants qui sont sortis du portail après y avoir été déposés par leurs parents. La directrice informe que les 2 enfants ont été récupérés par une enseignante, un juste devant le portail et l'autre dans la zone herbacée. Cela peut effectivement arriver quand la séparation a été difficile pour les enfants, ils veulent souvent juste refaire un bisou à leur parent et la plupart du temps les enseignantes ou les atsem les voient repasser le portail et les interceptent. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé. Il est bien évident que les adultes de l'école font preuve de vigilance.

Par contre, Mme Delormel constate que certains parents restent longtemps devant le portail et que les enfants peuvent donc être tentés de les rejoindre. Nous notons également que de plus en plus de parents laissent leurs enfants venir seuls du parking et du coup, ne peuvent pas surveiller que les enfants vont bien vers leur enseignante.

6/ Informations de l'école

- Mme Delormel souhaite parler des travaux. Comme à chaque vacances, Mme Delormel a établi une fiche « demande de travaux ». Il se trouve que très peu de choses ont été effectuées cet été. Nous savons que le service technique s'est fait voler du matériel. Mme Delormel regrette le manque de communication et aimerait avoir un retour sur les travaux effectués ou non et les raisons sur la fiche travaux. Cela éviterait de re-demander et de devoir vérifier à chaque fois.

Nous avons d'ailleurs eu un rdv en juin concernant l'installation des capteurs CO2 qui devaient être installés pendant les vacances et à ce jour nous n'avons pas de nouvelles. L'équipe enseignante demande où cela en est ?

- L'équipe de la maternelle souhaite re-proposer une soirée spectacle (danse et chorale) en juin., suivi d'un apéritif partagé.

Pour l'instant nous n'avons pas de date fixée. Le calendrier des réservations ayant déjà eu lieu. Mme Delormel demande si elle peut être avertie des demandes de réservation avant les associations afin de pouvoir se positionner sur des dates. Nous sommes actuellement en attente d'un retour de date sur le mois de juin.

7/ Date des prochains conseils d'école :

Lundi 6 février 2023

Lundi 12 juin 2023

Présidente du conseil : Mme Delormel (directrice)

Secrétaire de séance : Mme Maurice et Mme Dufour (enseignante)